international de la Croix-Rouge. En sa qualité de vice-président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue et de représentant de la Ligue auprès du Comité international, il a assuré les relations les plus suivies et cordiales entre le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue, et dans maintes circonstances, comme pour la solution de problèmes délicats, il a rendu les plus grands services à la Croix-Rouge internationale, à laquelle il a été et restera sans doute toujours profondément attaché. Le Comité international de la Croix-Rouge ose exprimer le vif espoir qu'une amélioration prochaine de l'état de santé du colonel Draudt lui permettra de reprendre l'activité bienfaisante qu'il a déployée jusqu'ici dans l'intérêt supérieur de la Croix-Rouge.

Argentine

Nouveau don pour les victimes de la guerre civile en Espagne.

La Croix-Rouge argentine a fait, le 15 juillet, un nouvel envoi de 1.155,50 francs suisses pour venir en aide aux victimes de la guerre civile en Espagne.

Le 18 juin, *L'Asociacion Oza de los Rios* a adressé au Comité international un chèque de 193,00 francs suisses destinés à la même fin.

Etats-Unis

Lettre du Gouvernement des Etats-Unis.

Voir sous Comité international, p. 699.

Etats-Unis

Nouveau don de la Croix-Rouge américaine pour les victimes de la guerre civile en Espagne.

Etats-Unis. — Le 7 juillet, M. Ernest J. Swift, vice-président de la Croix-Rouge américaine, annonce au Comité international que l'amiral Grayson a approuvé l'envoi de six dons mensuels de 2.500,— dollars chacun pour l'œuvre du Comité international en Espagne ; il est stipulé, ajoute M. Swift, que ces dons seront automatiquement suspendus si le Comité international de la Croix-Rouge en vient à retirer d'Espagne ses délégués.

Une lettre de l'amiral Grayson lui-même, datée du 12 juillet, indique au Comité international que la Croix-Rouge américaine a pris sa décision après avoir eu connaissance de celle du Gouvernement des Etats-Unis.

Dans une circulaire qu'il a adressée le 9 juillet aux « chapitres » de la Croix-Rouge américaine, l'amiral Grayson rappelle que pendant l'année qui s'est achevée le 30 juin 1937, la Société a attribué 57.000,— dollars à des secours rendus nécessaires par la situation tragique de l'Espagne, soit : 5.000,— dollars envoyés à la Croix-Rouge française pour secourir les enfants basques réfugiés, 26.000,— dollars affectés au rapatriement de citoyens américains et 26.000,— dollars donnés au Comité international pour son activité en Espagne. Le président mentionne l'aide accordée le 7 juillet au Comité international et il signale les efforts faits aux Etats-Unis, notamment par les Amis pour recueillir de nouvelles sommes.

France

Don du Gouvernement français pour les victimes de la guerre civile en Espagne.

Voir sous Comité international, page 700.